

Influence économique des aires urbaines extérieures

Les seize aires urbaines de Bourgogne-Franche-Comté entretiennent des relations avec des aires urbaines extérieures à la région. Les déplacements domicile-travail participent à ces échanges. L'aire urbaine de Paris constitue la première destination de ces 19 200 actifs qui travaillent hors de Bourgogne-Franche-Comté et résident dans la région. L'influence de Paris s'exerce essentiellement sur les aires urbaines de Sens, Dijon, Auxerre et Besançon. Celle de Lyon se manifeste surtout sur l'aire urbaine de Mâcon. Déjà très connectées entre elles, Belfort et Montbéliard entretiennent des liens forts avec Mulhouse. Près des trois quarts de ces actifs mobiles occupent un emploi tertiaire. Leurs emplois souvent à haut niveau de qualification et à forte valeur ajoutée contribuent à renforcer l'attractivité des territoires.

Mélanie Bouriez, David Brion (Insee)

Les seize aires urbaines de Bourgogne-Franche-Comté rassemblent 723 100 emplois. Parmi eux, 11 600 sont occupés par des actifs qui résident dans une aire urbaine extérieure à la région (**figure 1**). Des habitants des seize aires urbaines de Bourgogne-Franche-Comté travaillent aussi en dehors de la région : 19 200 rejoignent une autre aire urbaine française, 7 200 travaillent

en Suisse. Ces mobilités liées au travail présentent un avantage économique : l'offre et la demande de travail s'ajustent plus facilement sur un marché plus large, améliorant l'adéquation emploi-formation pour les actifs, l'adéquation emploi-qualification pour les entreprises. Elles fournissent aux territoires des leviers de développement économique, d'autant plus que les lieux de

travail et d'habitation constituent des espaces privilégiés de consommation.

Le tertiaire sous-tend trois quarts des navettes domicile-travail

Près des trois quarts occupent un emploi tertiaire, une proportion comparable au poids que ce secteur représente dans l'économie

1 Le profil économique de la région attire des actifs de l'industrie

Échanges d'actifs dans le cadre des trajets domicile-travail entre les aires urbaines de Bourgogne-Franche-Comté d'une part avec les aires urbaines françaises extérieures à la région d'autre part

Emplois occupés	Entrées*		Sorties*		Profil des emplois des 16 aires urbaines de Bourgogne-Franche-Comté*
	Nombre	%	Nombre	%	%
Emploi total	11 600	100	19 200	100	100
Par secteur économique					
Agriculture	100	1	200	1	2
Industrie	2 300	20	3 000	15	16
Construction	800	7	1 500	8	6
Commerce, transports et services divers	5 200	45	10 200	53	41
Administration publique, enseignement, santé et action sociale	3 200	27	4 400	23	34
Par fonction**					
Fonctions de production concrète	1 700	15	3 100	16	20
Fonctions métropolitaines	4 300	37	7 300	38	22
Fonctions présentielle	4 100	35	5 600	29	42
Fonctions transversales	1 500	13	3 200	17	17

* Les aires urbaines de Bourgogne-Franche-Comté sont prises en compte uniquement dans leurs limites régionales.

Les entrées correspondent aux actifs résidant dans une aire urbaine extérieure à la Bourgogne-Franche-Comté qui viennent travailler dans une aire urbaine de la région.

Les sorties correspondent aux actifs résidant dans une aire urbaine de la région qui travaillent dans une aire urbaine située à l'extérieur de la région.

** voir définitions

Source : Insee, Recensement de la population 2012.

des seize aires urbaines. Entrées comme sorties sont aussi à relier au tissu productif de la région, plus industriel et moins tertiaire. Ainsi, davantage d'actifs sont occupés dans l'industrie parmi les entrées, dans le tertiaire principalement marchand parmi les sorties. Quatre actifs mobiles sur dix exercent une fonction métropolitaine, une part supérieure à celle que représentent ces fonctions au sein des seize aires urbaines (22 %). Ces emplois liés à l'économie de la connaissance et au rayonnement décisionnel rassemblent la conception-recherche, les prestations intellectuelles, la gestion, le commerce interentreprises et les métiers de la culture et des loisirs. Leurs niveaux de rémunération facilitent les déplacements. En effet, le salaire et le coût du trajet interviennent dans la décision de mobilité : plus la distance est importante et le coût du déplacement élevé, plus la rémunération doit compenser cette perte de revenu liée au déplacement.

Des déplacements domicile-travail en progression

Les déplacements domicile-travail avec les aires urbaines extérieures de la région vont croissant. Les progressions depuis 1999 sont de même ordre dans un sens comme dans l'autre : + 2,7 % par an pour les flux sortants, + 2,6 % par an pour les flux entrants. Depuis 2007, ce rythme s'est ralenti. En lien avec la crise économique qui touche durement la région, les flux entrants ont subi un net ralentissement ; leur progression annuelle s'est ainsi réduite de moitié, passant de 3,3 % sur la période 1999-2007 à 1,6 % par an entre 2007 et 2012. Ce tassement est plus mesuré dans le sens des sorties, la progression passant de 2,9 % à 2,2 % (figure 2).

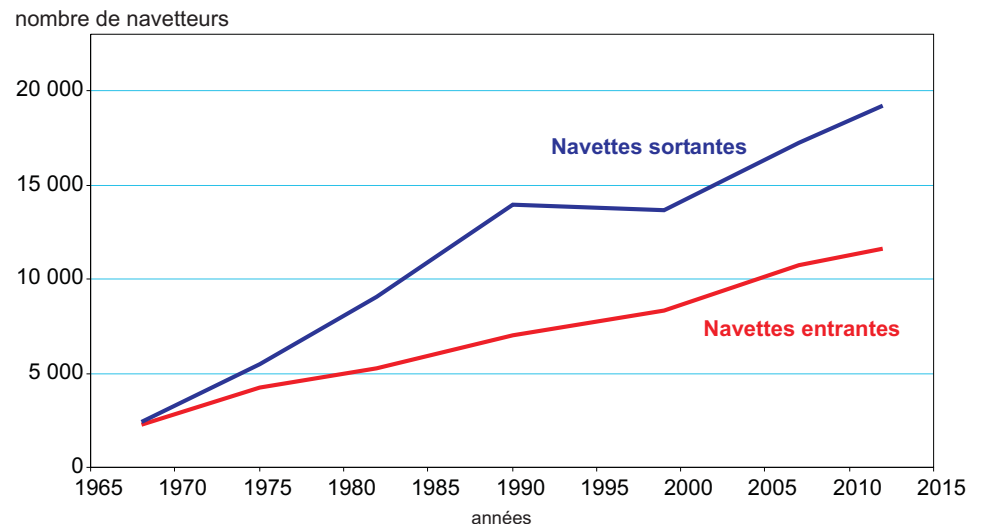
Ce ralentissement ne concerne pas toutes les destinations de travail. Dans les aires urbaines du sud de la région, en particulier dans celles de Mâcon et Chalon-sur-Saône, les migrations pendulaires s'affirment au cours de la seconde période ; les flux entrants dans l'aire de Mâcon progressent ainsi de 6,3 %, ceux en direction de Lyon augmentent aussi, mais de façon plus modérée. En revanche, depuis 2007, les mobilités extérieures à destination de Montbéliard au nord, de Nevers à l'ouest sont en nette décélération.

Paris et Lyon : des emplois métropolitains accessibles par les transports en commun

Parmi les actifs des aires urbaines régionales qui chaque jour rejoignent une aire urbaine de travail extérieure à la Bourgogne-Franche-Comté, près

2 Des flux croissants avec l'extérieur

Évolution du nombre de navetteurs entre les aires urbaines de Bourgogne-Franche-Comté et celles situées à l'extérieur de la région.



Les navettes entrantes sont les déplacements d'actifs résidant dans une aire urbaine extérieure à la région et travaillant dans une des aires urbaines de la région.

Les navettes sortantes sont les déplacements d'actifs résidant dans une aire urbaine de la région et travaillant dans une aire urbaine extérieure.

Source : Insee, RP 1968 à 2012 (exploitations lourdes ou complémentaires).

de 40 %, soit 7 480 navetteurs, travaillent dans l'aire urbaine de Paris ; les déplacements en sens inverse sont moins nombreux et ne concernent que 2 100 actifs. L'influence parisienne par son potentiel d'emploi s'exerce essentiellement sur les aires urbaines de Sens, Dijon, Auxerre et Besançon. Elles rassemblent à elles quatre 70 % des échanges domicile-travail avec l'aire urbaine de Paris. Les échanges les plus nombreux s'effectuent avec l'aire de Sens, la plus proche de Paris et celle de Dijon, la plus peuplée. Pour Dijon comme Besançon, il est probable, compte tenu de l'éloignement, que des actifs bénéficient d'un logement occasionnel sur Paris (figure 3).

Les migrations pendulaires sont aussi nombreuses dans la vallée de la Saône. Elles sont plus équilibrées malgré l'attraction qu'exerce la métropole lyonnaise. Ainsi 3 230 actifs des aires urbaines de la région vont travailler dans celle de Lyon, 2 310 font le trajet en sens inverse. L'influence lyonnaise s'exerce essentiellement sur les aires urbaines de Dijon, Chalon-sur-Saône et surtout celle de Mâcon qui concentre 43 % de ces navettes domicile-travail. En sens inverse, un volume similaire de 1 360 actifs habitant de l'aire urbaine de Lyon, en particulier au nord de l'aire urbaine, se rendent quotidiennement dans celle de Mâcon pour travailler.

L'efficacité du réseau de transports favorise les migrations pendulaires. Ces actifs utilisent largement les transports en commun pour effectuer leur trajet quotidien. Ainsi 46 % des navetteurs de Bourgogne-Franche-Comté travaillant sur l'aire de Paris utilisent les transports en commun. Dans celle de Lyon, ils sont environ

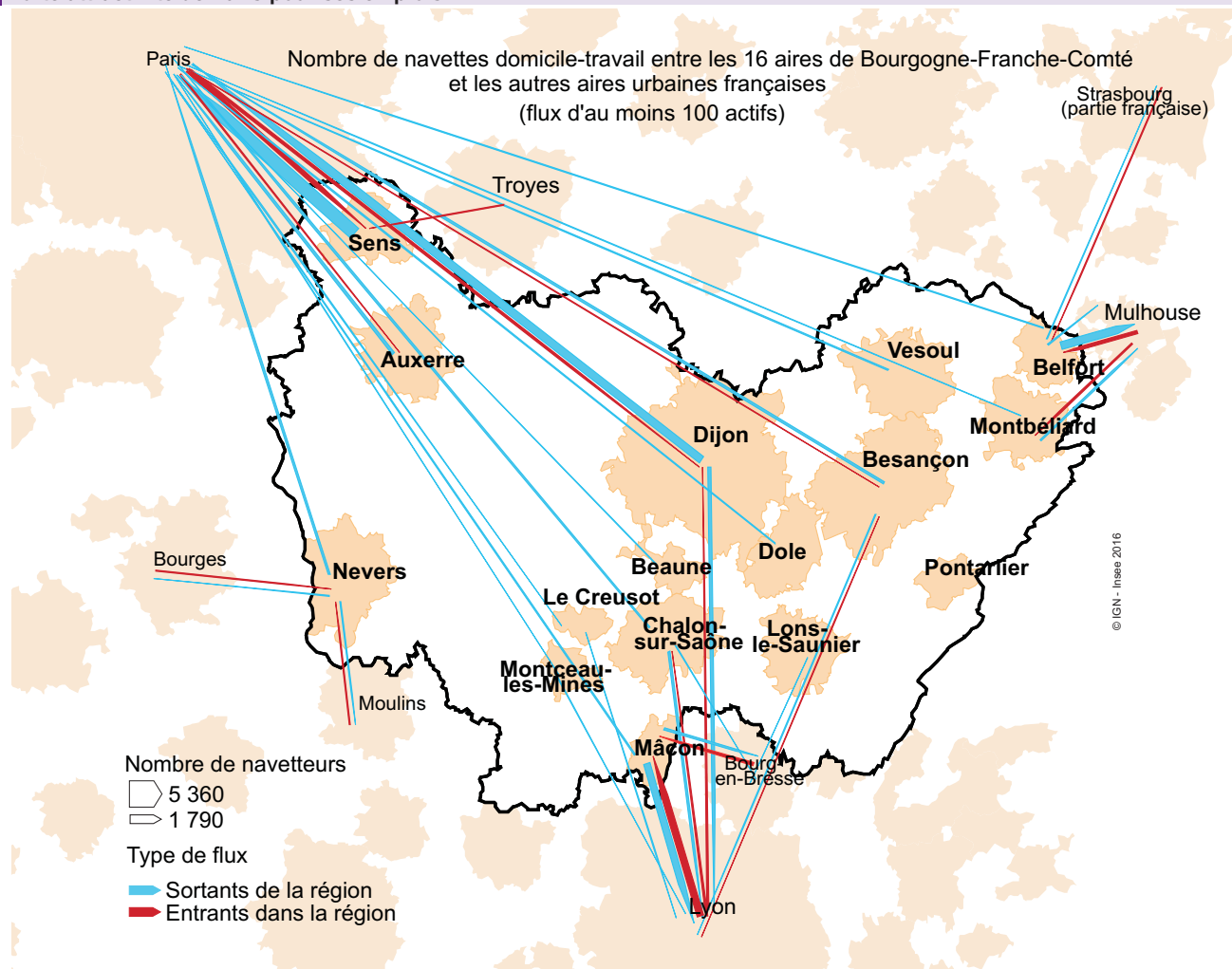
un quart, tant pour les flux entrants que pour les sortants.

Qu'ils travaillent sur l'aire urbaine de Paris ou sur celle de Lyon, plus de la moitié de ces actifs sont dans le secteur tertiaire principalement marchand. Ils occupent aussi, pour plus de 40 % d'entre eux, un emploi qui relève de fonctions métropolitaines.

Mulhouse, en lien avec Belfort et Montbéliard

Déjà très connectées entre elles, les aires urbaines de Belfort et de Montbéliard entretiennent des liens forts avec celle de Mulhouse. La dorsale métropolitaine Strasbourg-Mulhouse s'étend ainsi au-delà des frontières régionales. Près de 2 080 habitants des aires de Belfort et Montbéliard travaillent dans celle de Mulhouse et croisent chaque jour 1 180 actifs faisant le trajet inverse. La proximité joue un rôle majeur dans ces mobilités de population. D'autant que la présence d'un réseau de circulation complet en facilite l'accessibilité. L'implantation d'établissements de l'entreprise Peugeot sur Montbéliard et Mulhouse est aussi de nature à renforcer ces déplacements. Les emplois occupés relèvent ainsi davantage du secteur industriel ; ils représentent 24 % des entrées et 17 % des sorties à destination de Mulhouse ; les emplois tertiaires principalement marchands sont moins présents et pèsent 19 % pour les entrées et 25 % pour les sorties. Beaucoup de ces emplois relèvent de fonctions métropolitaines. Ceux-ci toutefois sont plus nombreux dans le sens des entrées (44 %) que dans celui des sorties (31 %), contrairement aux échanges avec Paris ou Lyon.

3 Forte attractivité de Paris pour ses emplois



De nombreux habitants de la région travaillent en Suisse

Près de 29 900 habitants de Bourgogne-Franche-Comté vont quotidiennement travailler en Suisse. Parmi eux, 7 200 résident dans une aire urbaine de la région, dont 3 400 sur l'aire urbaine de Pontarlier et 2 500 sur celle de Montbéliard. Les déplacements domicile-travail entre aires urbaines de résidence et cantons suisses sont ainsi très concentrés. Ils dépendent de la structuration du réseau routier et des spécificités de l'économie suisse. Le nombre d'actifs résidant dans les aires urbaines de la région et travaillant en Suisse a progressé de 47 % entre 2007 et 2012. L'accord de libre circulation des personnes (ALCP) a participé au développement de cette main-d'œuvre. Plus de la moitié de ces frontaliers sont ouvriers et travaillent plutôt dans l'industrie ; ils sont très présents dans l'industrie horlogère. Ces liens avec la Suisse dynamisent l'activité économique de ces aires urbaines, favorisant

le développement des commerces et services aux particuliers et par la même l'emploi dans ces zones.

Avec Bourg-en-Bresse, Strasbourg, Troyes, Moulins et Bourges : des échanges plus limités et équilibrés

Les échanges avec l'aire urbaine de Bourg-en-Bresse sont équilibrés, mais de plus faible volume : 810 actifs des aires urbaines de la région vont travailler dans celle de Bourg-en-Bresse et 720 font le trajet inverse. Ce sont essentiellement des déplacements de proximité, la moitié s'effectuent avec l'aire urbaine de Mâcon. Ces actifs sont employés pour près de 45 % dans le secteur tertiaire principalement marchand. Ici encore, la proportion d'emplois relevant de fonctions métropolitaines est élevée : 34 % pour les entrées contre 22 % pour les sorties.

Les déplacements domicile-travail avec Strasbourg, Troyes, Moulins et Bourges sont tout autant équilibrés, mais encore plus limités, de l'ordre 150 à 400 pour les plus gros volumes. ■

Un tissu économique régional fortement dépendant de l'Île-de-France

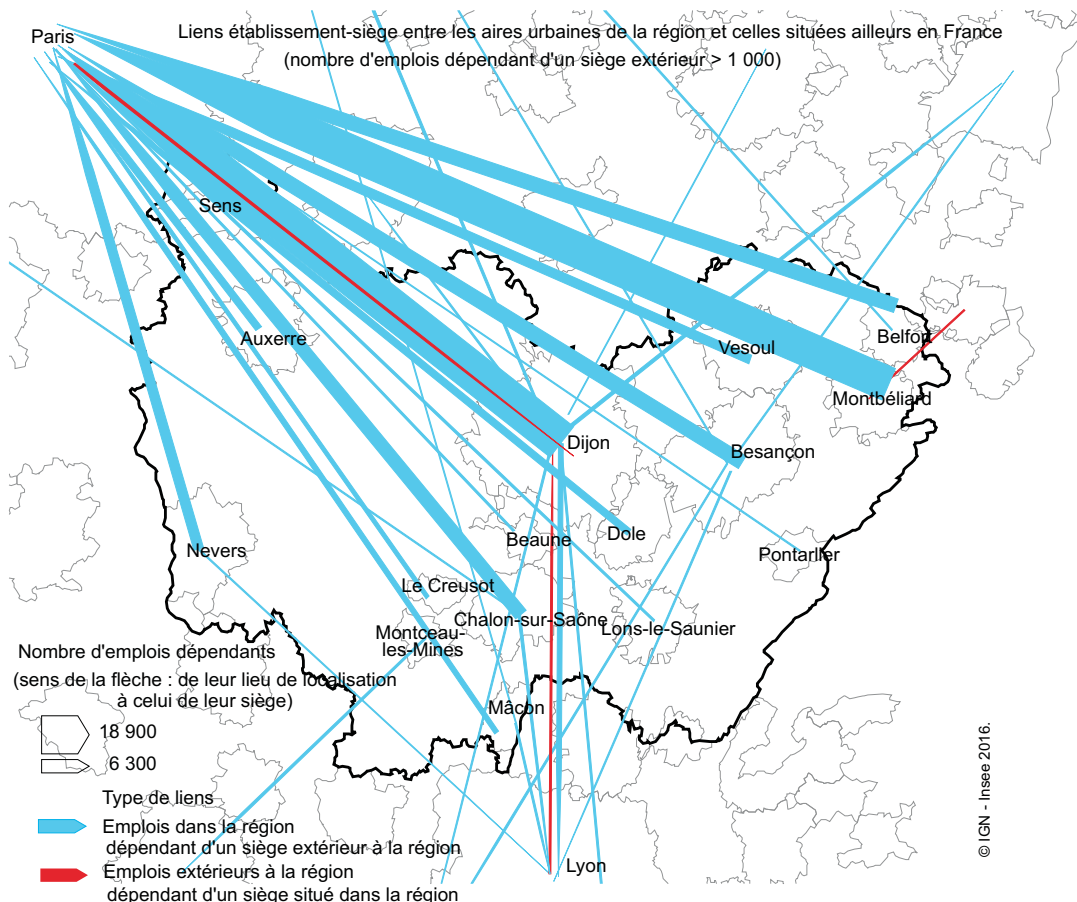
D'autres relations économiques entre les territoires se manifestent par les liens existant entre les établissements implantés sur un territoire et leur centre de décision qui peut en être extérieur.

Ainsi, les seize aires urbaines de Bourgogne-Franche-Comté comptent 126 500 emplois marchands non agricoles contrôlés par des sièges installés dans une aire urbaine extérieure à la région, soit 33 % de leur emploi total. Les établissements concernés relèvent principalement de trois secteurs d'activité : le commerce, la fabrication de matériels de transport ainsi que la fabrication d'autres produits industriels, secteur qui comprend notamment la métallurgie.

La dépendance vis-à-vis de l'aire urbaine de Paris est forte. Celle-ci concentre de nombreux sièges sociaux d'établissements régionaux, par exemple Peugeot, SNCF, Alstom mais aussi Carrefour ou Cora, qui contrôlent au total 82 900 emplois dans les 16 aires urbaines de la région. Près de 19 000 d'entre eux sont localisés dans l'aire dijonnaise : ils relèvent surtout du commerce mais également du transport-entrepôt. L'aire de Montbéliard en compte 17 400 et près de 80 % sont liés à la fabrication automobile.

A contrario, les centres de décision installés dans les seize aires urbaines contrôlent 15 000 emplois dans les aires urbaines extérieures à la région. Commerce, construction et transport-entrepôt en sont les principales activités.

4 Les aires urbaines de Dijon et Montbéliard très dépendantes des centres de décision franciliens



Pour en savoir plus

- Détroit A., Lecrenais C., « Les territoires urbains de l'axe Dijon-Mâcon résistent mieux à la crise », *Insee Bourgogne Analyses* n° 1, juin 2014.
- Pariente J., Weinachter F., « Une inégale résistance des territoires francs-comtois à la crise », *Insee Franche-Comté Analyses* n° 1, juin 2014.
- Brion D., Charton C., « Le Mâconnais entre autonomie et influence lyonnaise - volet 2 : une influence diversifiée et partagée », *Insee Bourgogne Dimensions* n° 194, janvier 2014.
- Berroir S., « Les systèmes urbains français », Datar, Travaux en ligne n°10, 2012.
- Observatoire Statistique Transfrontalier de l'Arc Jurassien : <http://www.ostaj.org/>